

Eoliennes, arrêtons de brasser du vent !

septembre 2021

Un débat mal engagé rebondit de jour en jour en France, polarisant les positions partisans en attitudes de principe. Les éoliennes ne résoudront pas tous les défis de la transition énergétique, pas plus qu'elles ne constituent un attentat qui va « *détruire le patrimoine naturel et bâti de la France* »¹. Sortons des positionnements électoralistes et démagogiques qui apportent peu à l'urgence du débat. Oublions le volontarisme techniciste des uns, affronté à la pose nostalgico-patrimoniale des autres.

D'un côté la hautaine certitude de ceux qui connaissent la martingale planétaire ou nationale pour assurer l'avenir de l'espèce humaine, de l'autre le repli anxieux dans un cocon dont on croit devoir défendre les acquis confortables, aujourd'hui remis en question.

Une articulation reste à trouver entre deux échelles du projet humain : celle du bien-être local, fait d'un environnement préservé et d'une harmonie des espaces ; et celle de notre « terre-patrie » en proie au réchauffement climatique et à l'érosion des ressources du vivant dont nous savons désormais dépendre étroitement.

L'ère du pétrole est couramment dénommée Trente Glorieuses du fait de l'élévation générale du niveau de vie qu'elle a permis avec le confort et la consommation de masse. Il apparaît aujourd'hui que cette ère de croissance économique a partout étalé les villes et gaspillé les ressources.

De ce point de vue, rien d'étonnant à ce que les éoliennes, dernier artefact ajouté au capharnaüm territorial, soient ressenties par bien des citoyens comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Cependant, il nous faut inventer un changement pour garantir l'avenir de notre « maison qui brûle ».

Un esprit de compromis reste donc à trouver pour élaborer des stratégies énergétiques emboîtant des projets de territoires aux différentes échelles, et capables d'apaiser la brûlante question des éoliennes². Ces stratégies associeront plusieurs registres d'efficacité : les économies d'énergie, vecteur de justice sociale du fait notamment de la rénovation des logements-passoires ; l'efficacité énergétique pour remédier aux gaspillages de l'étalement urbain ou de la spécialisation fonctionnelle des territoires ; et enfin la production de mix énergétiques composés des renouvelables issus des ressources propres de chaque territoire.

L'implantation des différents dispositifs de production d'énergies renouvelables sera définie en fonction de l'histoire vécue et de la géographie perçue des espaces concernés, c'est à dire de leur paysage. Celui-ci est fait de visible (le relief, la végétation, les cours d'eau..), d'invisible (le substrat écologique) et de perçu (l'attachement de ses populations à leur cadre de vie).

Mais la verticalité obstinée des politiques publiques laisse peu d'espace, actuellement, à ce type de solution.

Chacun sait aujourd'hui que la décarbonation de notre économie et de nos modes de vie constitue une urgence vitale. Pour ce faire, nous devons réduire notre consommation et développer les énergies renouvelables. Des solutions locales tenant compte des potentiels géographiques et se fondant sur l'appropriation des habitants ont fait leurs preuves.

Pour sortir d'un débat mal fondé, la solution du réaménagement énergétique nécessaire de nos espaces territoriaux reste une voie à développer en France. A cette fin, propulsons le paysage dans le débat public ! En prenant en main leur transition écologique et sociale, nos territoires y raviveront la démocratie.

1 Stéphane Bern, Tribune dans Le Figaro du 31 mai 2021.

2 Voir sur ce point le communiqué du collectif PAP « Libérer les éoliennes par le paysage », mars 2018 : <http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2018/06/2018-02-13-Communiqu%C3%A9-22lib%C3%A9rer-les-%C3%A9oliennes-oui-mais-par-le-paysage22.pdf>